

AVIS D’AFFICHAGE relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L.5211-46, 5211-47 et 5211-48 du CGCT, le public est informé des décisions suivantes, dont le dispositif est tenu à sa disposition :

**Communauté d’Agglomération
Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) issue de la fusion
Bureau réuni en date du 6 novembre 2017, 66 membres en exercice
Présidé par Fabian JORDAN**

(Convocation envoyée le 31 octobre 2017)

COMPTE RENDU SUCCINCT

PRESENTS (48) : M. BAUER, M. BITSCHENE, Mme BOUR (à partir du point 2°), M. BUCHERT, M. BUX, M. COUCHOT, Mme DHALLENNE, M. DUMEZ, M. DUSSOURD, M. EICHER, M. ENGASSER, M. FREY, M. FUCHS, M. GOESTER, Mme GRETH, Mme GROFF, M. GUTH, M. HAGENBACH, M. HAYE, Mme JENN, M. JORDAN, M. JULIEN (arrivé après les points mis au vote), M. KASTLER, Mme KEMPF, Mme LAEMLIN, M. LECONTE, M. LE GAC, M. LIPP, M. LOGEL, Mme LUTZ, M. MAITREAU, Mme MEHLEN, Mme MILLION, M. NEMETT, M. NEUMANN, M. QUIN, M. RAMBAUD, Mme RAPP (à partir du point 2°), M. RICHE, M. SCHILDKNECHT, M. SCHNEIDER, M. SPIEGEL, Mme STRIFFLER, M. STRIFFLER, Mme VALLAT (arrivée après les points mis au vote), M. VONFELT (arrivé après les points mis au vote), M. WALTER et Mme ZELLER.

EXCUSES / ABSENTS (12) : Mme BALANCHE, M. BILA, M. BOCKEL, Mme BUCHERT, M. DANTZER, M. HASSLER, M. HILLMEYER, M. MENSCH, M. MUNCK, M. SALZE, M. SCHILLINGER et M. TRIMAILLE.

PROCURATIONS (6) : Mme BONI SA SILVA à M. RICHE, M. GOEPFERT à Mme DHALLENNE, M. HOME à Mme VALLAT, M. MOR à M. BITSCHENE, M. NICOLAS à M. COUCHOT et Mme RISSER à M. QUIN.

Les membres du Bureau ont adopté les décisions suivantes :

1° Désignation du secrétaire de séance

HORS DIRECTIONS

2° Projet de décision n°262B Garantie communautaire d’emprunt en faveur d’Immobilière 3F Grand Est (0502)

La décision est adoptée à l’unanimité.

- 3° Projet de décision n°280B Garantie communautaire d'emprunt en faveur de Habitats de Haute Alsace (0502)

C. RAPP ne prend pas part au vote.
La décision est adoptée à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE, RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS

- 4° Projet de décision n°265B Engagement d'un Vétérinaire Directeur au Parc Zoologique et Botanique (2212)

La décision est adoptée à l'unanimité.

- 5° Projet de décision n°283B Passation d'une convention m2A/UHA dans le cadre du CPER 2015-2020 - restructuration de la bibliothèque - complément d'équipement du Learning Center - aménagement du campus (2111)

La décision est adoptée à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN

- 6° Projet de décision n°286B Site DMC - acquisition du bâtiment de la SCI SOCAFIX rue de Thann (324)

La décision est adoptée à l'unanimité.

- 7° Projet de décision n°287B ZAC du site de la gare TGV de Mulhouse - cession d'un terrain à CITIVIA SPL (324)

La décision est adoptée à l'unanimité.

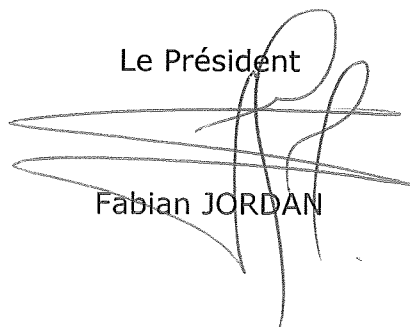
Rapport au Bureau

- 1° Comité d'agrément du Parc d'activités des Collines et de l'Espace d'Activités de Didenheim du 10 octobre 2017 (211)

- 2° Implantation d'une structure de loisirs sur le site DMC centrée sur la pratique de l'escalade - avancement, montage juridique et financier (323/324)

POINTS DIVERS

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned over the printed name 'Fabian JORDAN'.

Fabian JORDAN

N.B. : Décisions consultables au secrétariat du Conseil d'Agglomération (2^{ème} étage - 2 rue Pierre et Marie Curie - Bureau 231) et dans chaque commune membre